

## INTRODUCTION

**L**e « partenariat antagoniste » qui existe entre les États-Unis et l'Union soviétique constitue une dimension centrale et persistante des relations internationales contemporaines.\* Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces deux pays se sont retrouvés face à face dans un affrontement bipolaire qui les a amenés à accroître leurs capacités militaires à un niveau sans précédent dans l'histoire. Ce sont des superpuissances parce que leurs forces armées sont déployées partout dans le monde, et en raison de la capacité destructrice de leurs arsenaux nucléaires.

Leur statut d'adversaires nucléaires n'a pas en soi provoqué la guerre froide peu après, mais il a, au cours des quarante dernières années, exacerbé et accentué la méfiance entre eux. Toutefois, parce que leur sécurité et leur survie en dépendaient, ces deux États ont fini par stabiliser davantage leurs relations militaires pendant les deux dernières décennies. La limitation des armements a beaucoup contribué à ce processus, elle

---

\* Je tiens à remercier Geoffrey Pearson, John Toogood, Rychard Brûlé et d'autres membres du personnel de l'ICPSI, ainsi que Bernard Wood et d'autres membres du Groupe consultatif affecté au projet sur les puissances moyennes mené par l'Institut Nord-Sud. Toutes ces personnes m'ont fourni des observations utiles sur une ébauche antérieure du présent document. Mes remerciements vont également aux porte-parole de la Direction du contrôle des armements et du désarmement, au ministère des Affaires extérieures (MAE), et aux délégués du Canada à la Conférence du désarmement qui ont répondu à mes nombreuses questions aux divers stades de mon étude. Dacre Cole, du Service historique du MAE, et Malcolm Spaven, de l'Unité d'information sur les armements et le désarmement à l'Université de Sussex, ont gentiment mis à ma disposition divers éléments de documentation. J'ai pu effectuer la recherche que nécessitait la présente étude grâce à l'aide financière de l'Institut Nord-Sud et de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales.